

Gnis — Section Céréales à paille & Protéagineux

44 rue du Louvre - 75001 Paris

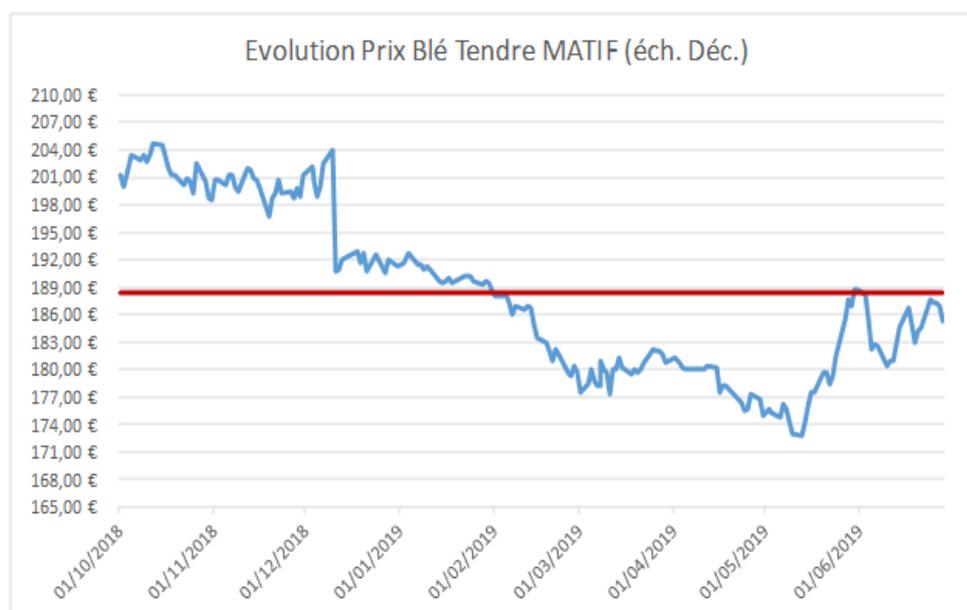
section.cereales-proteagineux@gnis.fr

01.42.33.78.01

Cette note émane de la Commission Economie de la Section Céréales à paille & Protéagineux du Gnis. Elle fait état des éléments de conjonctures économiques qui entourent la production des semences de céréales à paille. Son objectif est de fournir aux opérateurs les évolutions des valeurs de production. Elle doit servir lors des discussions sur les modalités de rémunération.

I. Indicateur de marché

Cet indicateur tend à refléter une valeur de marché représentative de la campagne écoulée. Pour cela, nous réalisons la moyenne des cotations MATIF (échéances Décembre 2018 puis 2019) entre le 1^{er} Octobre 2018 et le 30 Juin 2019.



Échéances	Déc.
MOYENNE	188,35 €
MEDIANE	187,25 €
MIN.	172,75 €
MAX.	204,75 €

Le suivi de ces valeurs sur les 9 derniers mois permet de visualiser une campagne tourmentée, avec un début de campagne très bas, puis une remontée lente. Les écarts s'étendent sur 32 € (de 172,75 €/t à 204,75 €/t) autour de la valeur moyenne de 188,35 € / tonne.

Il faut garder à l'esprit que ces valeurs correspondent à une estimation nationale, et sont éventuellement à transposer régionalement en fonction des parités locales et des frais d'approche portuaires pour plus de pertinences à l'échelle locale.

Le cas échéant, des primes liées au stockage de la production peuvent également être considérées.

II. Charges spécifiques Indexées

La production de semences de céréales à paille et de protéagineux se distingue de la production de consommation de part des exigences de qualité (pureté et germination) liées à la certification. Ces exigences supplémentaires affectent notamment à la hausse 3 postes de charge, à savoir :

- ⇒ **La main d'œuvre** : L'évolution du surcout de ce poste peut être estimée à travers l'évolution du SMIC ;
- ⇒ **Les traitements phytosanitaires** : L'évolution de ce poste peut être estimé à travers l'évolution de l'IPAMPA ;
- ⇒ **Les semences mères** : L'évolution du surcout de ce poste peut être estimée à travers l'évolution du prix des G4 de l'espèce correspondante.

Un rapport pondéré de ces trois indicateurs permet d'obtenir une vision globale moyenne de l'évolution des surcouts liés à la production de semence au cours de la campagne écoulée.

Pour les **céréales à paille** (hors blé dur), le surcout de production se décompose de la manière suivante :

40% Main d'œuvre + 40% Semences mère + 20% Traitements phytosanitaires

Soit un indice d'évolution pour la campagne 2018-2019 :

= 40% Evol. SMIC + 40% Evol. G4 + 20% Evol. IPAMPA

= (40% * 1,52%) + (40% * -3,79%) + (20% * 4,29%)

= -0,05 %

		Evolution	2018-2019	2017-2018
40%	SMIC	1,52%	10,03	9,88
40%	Prix G4	-3,79%	16,5	17,15
20%	IPAMPA	4,29%	103,84	99,57

Indice Evolution	-0,05%
------------------	--------

La valeur estimée pour la campagne 2017-2018 était de 155,00 €/ha. En application de l'indice d'évolution ci-dessus, la valeur indicatrice du surcout lié à la production de semence pour la campagne 2018-2019 serait donc de 154,92 €/ha.

		Evolution	2018-2019	2017-2018
33%	SMIC	1,52%	10,03	9,88
33%	Prix G4	-2,88%	24,98	25,72
33%	IPAMPA	4,29%	103,84	99,57

Indice Evolution	0,97%
------------------	-------

Pour le **blé dur**, la répartition des 3 postes de dépenses est considérée comme suit :

33% Main d'œuvre + 33% Semences mère + 33% Traitements phytosanitaires

Soit un indice d'évolution pour la campagne 2018-2019 :

= 33% Evol. SMIC + 33% Evol. G4 + 33% Evol. IPAMPA

= (33% * 1,52%) + (33% * -2,88%) + (33% * 4,29%)

= 0,97%

En conséquence, l'indice d'évolution serait de 0,97% pour la campagne écoulée.

La valeur estimée pour la campagne 2017-2018 était de 206,20 €/ha. En application de l'indice d'évolution ci-dessus, la valeur indicatrice du surcout lié à la production de semence pour la campagne 2018-2019 serait donc de 208,19 €/ha.

Enfin, pour les **protéagineux**, la répartition des 3 postes est considérée comme suit :

40% Main d'œuvre + 40% Semences mère + 20% Traitements phytosanitaires

Soit un indice d'évolution pour la campagne 2018-2019 :

= 40% Evol. SMIC + 40% Evol. G4 + 20% Evol. IPAMPA

= (40% * 1,52%) + (40% * 10,38%) + (20% * 4,29%)

= 5,62 %

En conséquence, l'indice d'évolution serait de 5,62 % pour la campagne écoulée.

		Evolution	2018-2019	2017-2018
40%	SMIC	1,52%	10,03	9,88
40%	Prix G4	10,38%	15,42	13,97
20%	IPAMPA	4,29%	103,84	99,57

Indice Evolution	5,62%
------------------	-------

La valeur estimée pour la campagne 2017-2018 était de 160,28 €/ha. En application de l'indice d'évolution ci-dessus, la valeur indicatrice du surcout lié à la production de semence pour la campagne 2018-2019 serait donc de 169,28 €/ha.

¹ Une étude conjointement menée par la FNAMS et l'UFS à l'automne 2016 a permis de définir la valeur moyenne estimée du surcout lié à la production de semence (par rapport à la conduite d'une culture de production de consommation), pour les productions de blé tendre, de blé dur et de pois protéagineux.